

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES****DCM n°53/2021**

Séance Ordinaire du 22 septembre 2021

**Nombre de membres**

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

**Secrétaire de séance** : RAMOS José

**Présents** : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, PLA Michelle, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, RAMOS José, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, CRUANAS Pauline, CHANCHO Jean-Marie, BRUNET François, ROUSSEAU Charline, STEPPE Virginie

**Procurations** : POMPA Antoine à BROSSEAU Sylvie

**Absents** : /

**Date de la convocation** :

15 septembre 2021

**OBJET : CIRCUIT PATRIMONIAL : CONVENTION DE PASSAGE, D'AMENAGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE BALISAGE**

Classement issu de la nomenclature « ACTES »  
8.9 Culture

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'un circuit patrimonial (ouvrages allemands et centre ancien) sera bientôt réalisé afin de valoriser le territoire et faciliter sa découverte à travers la pratique de la randonnée. A ce titre, il convient d'établir une convention de passage qui définit les conditions dans lesquelles le propriétaire autorise le passage du public pédestre sur ses parcelles ainsi que les modalités d'aménagement et d'entretien de ce passage. Cette convention établit notamment les engagements et responsabilités de chacun. Monsieur le Maire donne lecture de la convention et propose de l'adopter.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

**AUTORISE** à l'unanimité Monsieur le Maire à signer ladite convention ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

**DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

 Le Maire,  
Alain DARIO 